



Frédérique Izaute
Volume 11, numéro 2, 2005

Le cours «Reprise grammaire»

← Précédent Suivant →

Au collège Montmorency, comme ailleurs, le cours de mise à niveau constitue un réel problème. Une approche récente basée sur la nouvelle grammaire et l'écriture, plutôt que sur des exercices, semble en améliorer la pertinence. Cependant, quoi qu'on fasse, dire à des étudiants fraîchement débarqués au cégep et tout fiers d'eux-mêmes qu'ils ne sont pas à niveau en français, ne semble vraiment pas constituer une stratégie gagnante... Au fil des sessions, nous avons envisagé diverses solutions : ne pas donner du tout le cours, ne le donner qu'aux étudiants qui en manifestent le besoin (mais quand ont-ils la possibilité de s'exprimer ?), le jumeler avec le premier cours de la séquence, etc. La solution que nous avons finalement choisie comporte quelques avantages et ouvre la voie à une nouvelle réflexion.

Tout d'abord, notre cours de mise à niveau demeure tel qu'il a toujours été administré au cégep, avec ses forces et ses faiblesses. Il répond relativement bien aux besoins des étudiants allophones (en nombre grandissant, même si nous sommes encore loin des chiffres d'autres collèges, tel celui de Bois-de-Boulogne, par exemple), de ceux qui reviennent aux études et qui sont angoissés à l'idée de devoir rédiger de longs textes, et enfin, de quelques étudiants qui ont conscience de sa nécessité. En revanche, quelle que soit l'approche utilisée, il demeure qu'un nombre significatif d'étudiants, persuadés qu'ils sont victimes d'une grande injustice, travaillent à reculons. Cela rend le cours difficile à donner et extrêmement exigeant psychologiquement pour les professeurs. Par ailleurs, le classement des étudiants, qui s'appuie sur les notes obtenues à l'examen officiel du secondaire, est loin d'être efficace et, même en effectuant après la rentrée un reclassement sur le tas, véritable casse-tête administratif, beaucoup d'étudiants parviennent à se retrouver dans le premier cours de la séquence alors qu'ils sont très loin d'avoir le niveau nécessaire.

Nous avons donc créé un autre cours de mise à niveau qui peut être suivi à un autre moment de la séquence (nous l'avons appelé *Reprise grammaire*). Il s'insère dans le programme des étudiants de la façon suivante. Notre premier cours de la séquence est le cours de français « propre », pour lequel nous avons instauré une sorte de double standard : le premier, qui permet de passer en 601-101, correspond comme d'habitude à l'obtention de la note de 60/100 au cours ; les étudiants qui n'y parviennent pas doivent refaire le cours. Le second consiste à cibler le nombre de fautes en fonction du seuil de l'Épreuve uniforme de français. Les étudiants qui réussissent le cours, mais qui font beaucoup plus d'une faute aux 30 mots (1/30), sont dirigés vers le cours *Reprise grammaire*. Pour accéder en 601-101, il faut qu'ils réussissent ce cours, en faisant la preuve qu'ils font moins d'une faute aux 30 mots. Le plan-cadre du cours précise que, lorsqu'ils ont atteint ce ratio, ils sont considérés comme ayant atteint l'objectif et ne sont pas tenus d'assister au cours pendant tout le reste de la session. En fait, c'est le professeur qui décide des modalités

d'application de cette mesure. Souvent, il s'agit pour l'étudiant de rédiger trois textes consécutifs avec un ratio satisfaisant.

En général, ces étudiants sont plus motivés que ceux de mise à niveau. Même s'ils sont souvent en colère d'avoir un cours supplémentaire de français à suivre, ils se sont déjà heurtés aux exigences des cours de français et sont donc plus faciles à convaincre de la nécessité de ce cours. De plus, cela donne la possibilité aux professeurs de « tricher » un peu et de choisir la solution qui semble la plus bénéfique pour l'étudiant. Par exemple, une note de 56/100 ou 57/100 peut être transformée en 60/100 assorti de l'obligation d'aller en *Reprise grammaire* suivant le type de faiblesses constatées chez l'étudiant.

Dans l'ensemble, cette mesure fonctionne plutôt bien puisque, en plus, nous avons ouvert la possibilité d'y inscrire l'étudiant à tout moment dans la séquence. Pourtant, la question demeure de savoir s'il ne serait pas préférable de recommander le cours plutôt que de l'imposer. En effet, le problème de la motivation des étudiants ne semble que partiellement réglé.



PARTAGER



UN TEXTE DE



Frédérique Izaute

Collège Montmorency



La revue web sur la valorisation du français en milieu collégial

S'abonner à l'infolettre

Site de l'Amélioration du français

À propos

Contactez-nous

Droits d'utilisation

Générique

Des mises à niveau créatives

- [Les mesures d'aide en français et leurs effets: y a-t-il une recette gagnante?](#)
- [Lire à haute voix pour savourer un texte](#)
- [Le cours «Reprise grammaire»](#)
- [Un joyeux festin](#)
- [Du matériel en ligne pour aider les élèves de Français 101](#)
- [La section Amélioration du français sur le site du CCDMD: on y clique fort et plus encore!](#)
- [La dernière édition du «Répertoire Internet»: des nouveaux sites très intéressants](#)
- [Emplois fautifs](#)